

Nom
 Prénom
 Sexe : M F
 Date de naissance
 Club
 N° licence FFA
 Adresse
 Code postal Ville
 Tél.

❗ Pas d'inscription le Dimanche 3 décembre (Sauf Marche)

Cochez votre course

Course	Départs	Catégories	Ages	Distances	Inscriptions	
					Jusqu'au 1 Déc.	Le 2 Déc.
<input type="checkbox"/> 1	9h15	Eveil athlétique Poussins (es)	2009 et après 2007-2008	1000 m (sans classement)	2 €	3 €
<input type="checkbox"/> 2	9h30	Minimes Benjamins (es)	2003 - 2004 2005 - 2006	2000 m	2 €	3 €
<input type="checkbox"/> 3	10h00	Cadets M/F Juniors M/F Espoirs M/F Seniors H/F Masters H/F	2001 - 2002 1999 - 2000 1996 - 1998 1979 - 1995 1978 et avant	10 500 m	6 €	8 €
<input type="checkbox"/> 4	11h15	Cadets M/F Juniors M/F Espoirs M/F Seniors H/F Masters H/F	2001 - 2002 1999 - 2000 1996 - 1998 1979 - 1995 1978 et avant	3 500 m	6 €	8 €
Marche	11h00		Tout âge	3 500 m	2 €	2 €

DOCUMENT OBLIGATOIRE POUR LES COURSES 1 À 4:

- ? Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de ma licence délivrée par la FFCCO, la FFPM ou la FF Tri, également valable le jour de la course
- ? Je joins une copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une Fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition
- ? Je joins une copie de ma licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, si je suis engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire
- ? Je joins mon certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté" n°78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

Signature Obligatoire
 (Ou du représentant légal pour les mineurs)
 Je soussigné père, mère ou représentant légal autorise mon enfant à participer

20^e édition
Les Foulées du



organisées par l'association Vivre à Malo

Bulletin d'inscription dim. 3 déc. 2017

Courons ou marchons pour la solidarité

20^e édition

Dimanche 3 Décembre 2017
Les Foulées du

à Malo-les-Bains

Un bonnet de Père Noël «Collector» offert à chaque participant

- ? Départs place F. Schipman Dunkerque - Malo-les-Bains (face à la mairie de quartier)
- ? 2 courses pour adultes (3500 m et 10 500 m)
- ? 2 courses pour enfants (1000 m sans classement et 2000 m)
- ? La marche du Père Noël (3500 m)
- ? Grand nombre d'animations sur le parcours : orchestre déambulatoire, chocolat et vin chauds à l'arrivée, et bien évidemment le Père Noël et d'autres surprises...



Organisées par l'Association de quartier Vivre à Malo avec le concours de la Ville de Dunkerque et de la Citizen Band. Au profit d'associations caritatives.

Renseignements sur le site : <http://fouleesdupere Noel.free.fr>



1 ? INSCRIPTIONS

• Par courrier à l'aide du bulletin d'inscription, avant le **jeudi 30 novembre 2017**, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Association Vivre à Malo et adressé aux **FOULÉES -DU PÈRE NOËL** Maison de quartier du Méridien - rue de Cambrai - 59240 Dunkerque ou à déposer dans l'urne de la Maison de quartier du Méridien.

• Sur place dans le hall de la mairie de quartier de Malo-les-Bains.

Le samedi 2 de 14 h à 18 h et de 10h à 12h

• Par internet: <http://fouleesduperenoel.free.fr> Jusqu'au jeudi 30 novembre

2 ? CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés et non licenciés suivant le règlement de la Fédération française d'Athlétisme. Tout athlète non inscrit, sans dossard, ne sera pas admis sur le parcours.

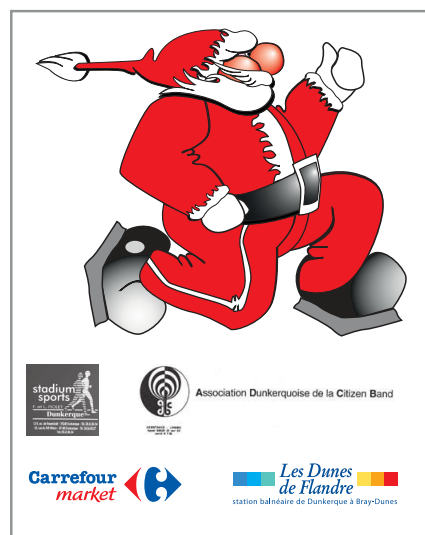
3 ? COURSES

❗ Pas d'inscription le Dimanche 3 décembre (Sauf Marche)

Course	Départs	Catégories	Ages	Distances	Inscriptions	
					Jusqu'au 2 Déc.	Le 3 Déc.
1	9h15	Eveil athlétique Poussins (es)	2009 et après 2007-2008	1000 m (sans classement)	2 €	3 €
2	9h30	Minimes Benjamins (es)	2003 - 2004 2005 - 2006	2000 m	2 €	3 €
3	10h00	Cadets M/F Juniors M/F Espoirs M/F Seniors H/F Masters H/F	2001 - 2002 1999 - 2000 1996 - 1998 1979 - 1995 1978 et avant	10 500 m	6 €	8 €
4	11h15	Cadets M/F Juniors M/F Espoirs M/F Seniors H/F Masters H/F	2001 - 2002 1999 - 2000 1996 - 1998 1979 - 1995 1978 et avant	3 500 m	6 €	8 €
Marche	11h00		Tout âge	3 500 m	2 €	2 €

4 ? DOSSARDS

Les dossards seront retirés dans le hall de la mairie de quartier de Malo-les-Bains : le samedi 2 décembre de 14h à 18h et de 10 à 12h le dimanche 3 décembre dès 8h. Le dossard devra être visible et non plié sur l'athlète, sous peine de non classement. Se munir d'épingles pour le dossard.



5 ? SÉCURITÉ

La sécurité sera assurée par la croix rouge française. Le parcours sera protégé par l'association Citizen Band. Un médecin sera présent sur la zone d'arrivée.

6 ? CLASSEMENT

Un classement individuel sera publié pour les trois courses 2, 3 et 4.

EDITO

Cher ami sportif,

Une fois de plus, et grâce à vous, nous avons battu des records l'année dernière...avec plus de 1200 participants coureurs et marcheurs.

L'édition 2017 aura lieu le 3 décembre, avec 4 courses au programme de 1 000m à 10 500m, et une marche à pied de 3 500m...Et surtout beaucoup de bonne humeur et de convivialité... pour fêter l'anniversaire de cette 20ème édition !

Ce sera encore une fois Noël avant l'heure pour tous les coureurs et marcheurs...Accueillis en

musique, coiffés de notre bonnet de Noël offert, guidés par notre Père Noël en décapotable, et récompensés par notre fameux vin chaud... Sans oublier quelques surprises que nous réservons pour cette 20ème édition !

Et Comme toujours...tout cela pour la bonne cause !

Bien cordialement et sportivement.

Stéphane PANNIER
Président de «Vivre à Malo»
Stephanepannier59@orange.fr -Tel.06 77 45 46 43

7 ? RÉCOMPENSES

Un prix sera remis aux 3 premiers au scratch pour les courses 3 et 4.

Un prix sera remis également au minimum aux 2 premiers de chaque catégorie pour les courses 2 et 3.

Avec l'inscription, un bonnet de Père Noël sera offert à chaque participant coureur ou marcheur.

8 ? RAVITAILLEMENT

Il est prévu à proximité de la ligne de départ et d'arrivée. À l'arrivée, distribution gratuite de chocolat chaud et vin chaud.

9 ? ORGANISATION ET ASSISTANCE

Des vestiaires douches et sanitaires seront à disposition salle Deleersnyder 146, rue des Poilus. La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol d'objets laissés dans les vestiaires. L'organisation est couverte par une assurance responsabilité-civile auprès de la «MACIF».

Tout athlète devra se présenter apte physiquement à prendre part à la course

garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'annulation des épreuves due à des circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs ne pourrait donner lieu à aucun remboursement.

10 ? CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE POUR LES COURSES 1, 2, 3, 4.

Les compétiteurs doivent fournir :

Une copie de la licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de la licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FFTri, également valable le jour de la course

ou une copie de la licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une Fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition

ou une copie de la licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, en cas d'engagement par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire ou un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.

11 ? REMISE DES PRIX

La remise des prix se fera en mairie de quartier de Malo-les-Bains à partir de 12 h 00.

12 ? TOMBOLA GRATUITE

Un vélo sera attribué par tirage au sort qui aura lieu après les courses (vers 12h) lors du pot de l'amitié, salle des expositions de la mairie de quartier Malo-les-Bains. Présence indispensable.